

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00233

Numéro SIREN : 338 219 157

Nom ou dénomination : ALAIN TOUEIX

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2022 sous le numéro de dépôt 11089

Désignation de l'entreprise :		ALAIN TOUEIX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2			
Adresse de l'entreprise :		7 rue Jean Mermoz		63800 COURMAYEUR		Durée de l'exercice précédent*		1 2	
Numéro SIRET*		3 3 8 2 1 9 1 5 7 0 0 0 3 3				Néant ☐			
				Exercice N clos le :		13 11 2021		N-1	
				Durée de l'exercice précédent*		13 11 2020			
				Brut		Amortissements, provisions		Net	
				1		2		3	
								Net	
								4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Frais d'établissement *		AB		AC					
Frais de développement *		CX		CQ					
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		20 746		19 762	
Fonds commercial (1)		AH		AI					
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		19 574		(19 574)	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM					
Terrains		AN		AO		110 093		26 735	
Constructions		AP		AQ					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		16 508		(8 435)	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		685 621		289 300	
Immobilisations en cours		AV		AW					
Avances et acomptes		AX		AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT					
Autres participations		CU		CV		732 000		1 567 000	
Créances rattachées à des participations		BB		BC					
Autres titres immobilisés		BD		BE		230		230	
Prêts		BF		BG					
Autres immobilisations financières*		BH		BI		831		831	
TOTAL (II)		BJ		BK		1 584 541		1 875 850	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)									
Matières premières, approvisionnements		BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT		BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		3 680		179 536	
Autres créances (3)		BZ		CA		154 184		53 742	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE					
Disponibilités		CF		CG		63 930		68 237	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		13 665		20 805	
TOTAL (III)		CJ		CK		3 680		411 315	
Comptes de régularisation									
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		1 588 220		2 287 166	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		831	
Clause de réserve de propriété *				(3) Part à plus d'un an :		CR		3 869	
Immobilités :				Stocks :				Créances :	

Désignation de l'entreprise :		ALAIN TOUEIX		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :600 000.....)	DA	600 000	600 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	60 000	60 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	859 137	939 585	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	266 967	169 552	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 786 104	1 769 137
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	207 825	256 863	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		3 271	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	66 486	64 337	
	Dettes fiscales et sociales	DY	226 691	161 985	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	60	366	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	501 062	486 823	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 287 166	2 255 960	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	328 539	309 088	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		10 176	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		ALAIN TOUEIX						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	20	FB		FC	20	3 562	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	1 178 202	FH		FI	1 178 202	1 022 149
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 178 222	FK		FL	1 178 222	1 025 711	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	925		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	22 135	8 747	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 201 282	1 034 458
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	76	603	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	542 506	476 764	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	35 990	40 743	
	Salaires et traitements*					FY	378 383	324 383	
	Charges sociales (10)					FZ	137 222	114 798	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	71 782	69 088
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 566	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	580	850	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 168 105	1 027 228
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	33 176	7 230	
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
	Produits financiers de participations (5)					GJ	251 416	184 359	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	251 416	184 359
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 584	2 042	
Différences négatives de change						GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 584	2 042	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	249 832	182 316	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	283 008	189 546	

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	526		1 554
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	526		1 554
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 628		20 095
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 628		20 095
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 102)		(18 540)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 940		1 454
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 453 224		1 220 371
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 186 257		1 050 819
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	266 967		169 552
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	20 105		17 604
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	21 481		7 897
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6			
		A8			
			A9		
			A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Contrôle URSSAF		7 628			
Régularisation dettes fiscales				220	
Régularisation compte client AN				306	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 287 165.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 178 221.77 Euros et dégageant un bénéfice de 266 966.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information au titre d'un événement post-clôture et sur la continuité d'exploitation :

La crise sanitaire liée au covid-19 constituent toujours un événement majeur de l'exercice. Elle n'a toutefois pas eu d'impact particulier sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

À la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause."

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Informations générales complémentaires

L'intégration fiscale, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

La société mère du groupe est la SAS Alain Toueix, au capital de 600 k€, dont le siège social est situé au 7 rue Jean Mermoz à Cournon.

La société a participé à une augmentation de capital au profit de sa société "OPTITEC" à hauteur de 64 000 euros (émission de 64 actions de 1 000 euros), suite au Procès Verbal du 26 novembre 2018 (décision de Monsieur Nicolas, Président non associé)

Les capitaux propres de la société OPTITEC s'élevant à 167 809 euros (au 31/12/2018), pour une valeur nette des titres au bilan de 899 000 euros, il a été décidé de faire une dépréciation complémentaire des titres de la société à hauteur de 497 000 euros.

Valeur nette des titres de la société "OPTITEC" est de 206 553 euros au 31/12/2021.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	39 207		1 301
TOTAL			
Terrains	136 828		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 072		
Installations générales agencements aménagements divers	90 197		
Matériel de transport	784 720		50 684
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 024		5 812
TOTAL	1 063 841		56 496
Autres participations	2 299 000		
Autres titres immobilisés	230		
Prêts, autres immobilisations financières	831		
TOTAL	2 300 061		
TOTAL GENERAL	3 403 110		57 796

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 508	40 508
TOTAL				
Terrains			136 828	136 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 072	8 072
Installations générales agencements aménagements divers			90 197	90 197
Matériel de transport			835 404	835 404
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	515		49 321	49 321
TOTAL	515		1 119 822	1 119 822
Autres participations			2 299 000	2 299 000
Autres titres immobilisés			230	230
Prêts, autres immobilisations financières			831	831
TOTAL			2 300 061	2 300 061
TOTAL GENERAL	515		3 460 391	3 460 391

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	39 211	1 109		40 320
TOTAL				
Terrains	108 952	1 140		110 093
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 348	160		16 508
Installations générales agencements aménagements divers	57 451	4 605		62 055
Matériel de transport	533 026	60 352		593 377
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 771	4 417	0	30 188
TOTAL	741 548	70 673	0	812 221
TOTAL GENERAL	780 758	71 782	0	852 541

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 109				
Terrains	1 140				
Instal.techniques matériel outillage indus.	160				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 605				
Matériel de transport	60 352				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 417				
TOTAL	70 673				
TOTAL GENERAL	71 782				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	831	831	
Clients douteux ou litigieux	3 869	0	3 869
Autres créances clients	179 347	179 347	
Personnel et comptes rattachés	173	173	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 363	15 363	
Divers état et autres collectivités publiques	10 323	10 323	
Groupe et associés	128 091	128 091	
Débiteurs divers	234	234	
Charges constatées d'avance	13 665	13 665	
TOTAL	351 896	348 027	3 869

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	91	91		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	207 734	35 211	172 523	
Fournisseurs et comptes rattachés	66 486	66 486		
Personnel et comptes rattachés	65 707	65 707		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 715	40 715		
Impôts sur les bénéfices	3 185	3 185		
Taxe sur la valeur ajoutée	57 377	57 377		
Autres impôts taxes et assimilés	6 708	6 708		
Groupe et associés	53 000	53 000		
Autres dettes	60	60		
TOTAL	501 062	328 539	172 523	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	68 835			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
actions	25.0000	25 000		
				En fin
				25 000

En date du 31/12/2021, le capital de la SAS ALAIN TOUEIX est détenu à 100 % par la nouvelle société HOLDING TFBL (Holding passive).

Monsieur TOUEIX Alain a cédé sa part sociale, en date du 31/12/2019 (soit 1 part social, 0.01% du capital)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	30 240
Autres créances	10 323
Total	40 563

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 388
Dettes fiscales et sociales	86 823
Total	93 303

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 665
Total	13 665

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 530 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				181 026	181 026
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				122 601	122 601
- exercice				17 482	17 482
Total				140 083	140 083
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				1 485	1 485
Total				1 485	1 485

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	1 088
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	16 918
35 à 44 ans	21 à 30 ans	26 499
moins de 35 ans	plus de 30 ans	562
Engagement total		45 067

Hypothèses de calculs retenues

Indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 0.75 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2021 s'élève à 45 067 €.

Il s'agit d'un engagement tous personnels confondus, y compris les dirigeants.

Cette somme ne fait pas l'objet d'une provision au 31 décembre 2021.

Information N-1 :

Taux d'actualisation 1.05 %

ALAIN TOUEIX

Société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros

Siège social : 7 rue Jean Mermoz - 63800 CURNON D'AUVERGNE

338 219 157 RCS CLERMONT FERRAND

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 JUIN 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 266 966,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 266 966,62 euros

A titre de dividende global à l'associée unique 200 000,00 euros
soit 8,00 euros par action

Le solde, soit 66 966,62 euros
en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 926 103,72 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos au 31 décembre 2020	250 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2019	183 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2018	210 000 €

**Certifié conforme
Le Président**



Frédérique GOIGOUX

Expert-Comptable

Commissaire aux comptes

Expert inscrit près de la Cour d'Appel de Riom

Gérard FRANCOIS

Expert-Comptable

Commissaire aux comptes

Christophe DUPIT

Expert-Comptable

Commissaire aux comptes

Marc REGNOUX

Expert-Comptable

Commissaire aux comptes



ALAIN TOUEIX SASU

7 RUE JEAN MERMOZ

63800 COURNON D'Auvergne

N° SIRET : 338 219 157 00033 APE : 4399E

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

DQ 301 – V1 – 31/03/2020



AUVERCO MOULINS (Siège social)

3 rue de Bad Vilbel,
BP 341, 03003 MOULINS CEDEX
04 70 44 44 40
contact@auverco.com



AUVERCO RIOM

Espace Mozac, rte de Volvic,
BP 30142, 63203 RIOM CEDEX
04 73 63 15 36
contacter@auverco.com



AUVERCO CLERMONT-FERRAND

18 rue Antoine Menat,
CS 39901, 63038 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
04 73 30 81 11
contact@auverco.com



SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**
- II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**
- III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES**
- IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**
- V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société du 23 juin 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et comme les exercices précédents, nous attirons votre attention sur les points suivants qui soulignent le caractère spécifique de votre société :

1°) – activités de prestations de services et de transport

2°) – associée unique de la société OPTITEC et d'AT OPTIMAT

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions de l'article L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ Les informations données dans l'annexe, notamment sur les engagements sociaux.
- ✓ Sur l'exercice suivant l'événement de la crise sanitaire covid-19.
- ✓ Les opérations avec les entreprises liées que sont AT OPTIMAT et OPTITEC, et notamment dans leurs incidences fiscales et financières.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et dans le cadre du décret du 20 mars 2017, votre société est tenue de fournir dans le rapport de gestion les informations relatives aux délais de paiement ; nous n'avons pas d'observations particulières sur les mentions apportées

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne, qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent de fraudes.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Enval, le 14 juin 2022

Marc REGNOUX

Associé

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Cie Régionale
de Riom*



ANNEXES

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12												
Adresse de l'entreprise 7 rue Jean Mermoz										63800 COURNON D'AUVERGNE										Durée de l'exercice précédent*		12										
Numéro SIRET*										33821915700033										Néant		☐ *										
																				Exercice N clos le, 131122021				N-1 131122020								
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3					Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)										AA																						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB						AC															
	Frais de développement *										CX						CQ															
	Concessions, brevets et droits similaires										AF	40508					AG	20746					19762					19571				
	Fonds commercial (1)										AH						AI															
	Autres immobilisations incorporelles										AJ						AK	19574					(19574)					(19574)				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL						AM															
	Terrains										AN	136828					AO	110093					26735					27876				
	Constructions										AP						AQ															
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR	8072					AS	16508					(8435)					(8275)				
	Autres immobilisations corporelles										AT	974921					AU	685621					289300					302693				
	Immobilisations en cours										AV						AW															
	Avances et acomptes										AX						AY															
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS						CT															
	Autres participations										CU	2299000					CV	732000					1567000					1567000				
	Créances rattachées à des participations										BB						BC															
Autres titres immobilisés										BD	230					BE						230					230					
Prêts										BF						BG																
Autres immobilisations financières*										BH	831					BI						831					831					
TOTAL (II)										BJ	3460391					BK	1584541					1875850					1890351					
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL						BM															
	En cours de production de biens										BN						BO															
	En cours de production de services										BP						BQ															
	Produits intermédiaires et finis										BR						BS															
	Marchandises										BT						BU															
	Avances et acomptes versés sur commandes										BV						BW															
	Clients et comptes rattachés (3)*										BX	183215					BY	3680					179536					222824				
	Autres créances (3)										BZ	154184					CA						154184					53742				
	Capital souscrit et appelé, non versé										CB						CC															
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD						CE															
DIVERS	Disponibilités										CF	63930					CG						63930					68237				
	Charges constatées d'avance (3)*										CH	13665					CI						13665					20805				
TOTAL (III)										CJ	414995					CK	3680					411315					365608					
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																					
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM																					
	Ecart de conversion actif* (VI)										CN																					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	3875386					IA	1588220					2287166					2255960				
Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					CP	831					(3) Part à plus d'un an :					CR	3869					
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :					Stocks :					Créances :												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :600....000.....)			DA	600 000	600 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		)	DC				
	Réserve légale (3)			DD	60 000	60 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		)	DG	859 137	939 585		
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	266 967	169 552		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	1 786 104	1 769 137		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	207 825	256 863		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		)	DV		3 271		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	66 486	64 337		
	Dettes fiscales et sociales			DY	226 691	161 985		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	60	366		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	501 062	486 823		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 287 166	2 255 960		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	328 539	309 088	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		10 176	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX												Néant		*					
			Exercice N						Exercice (N-1)										
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires							Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	20			FB				FC	20			3 562				
	Production vendue		}	biens*	FD				FE				FF						
					services*	FG	1 178 202			FH				FI	1 178 202			1 022 149	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	1 178 222			FK				FL	1 178 222			1 025 711				
	Production stockée*											FM							
	Production immobilisée*											FN							
	Subventions d'exploitation											FO	925						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)											FP	22 135			8 747			
	Autres produits (1) (11)											FQ							
			Total des produits d'exploitation (2) (I)									FR	1 201 282			1 034 458			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*											FS	76			603			
	Variation de stock (marchandises)*											FT							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*											FU							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*											FV							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *											FW	542 506			476 764			
	Impôts, taxes et versements assimilés*											FX	35 990			40 743			
	Salaires et traitements*											FY	378 383			324 383			
	Charges sociales (10)											FZ	137 222			114 798			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		}	- dotations aux amortissements*								GA	71 782			69 088		
					- dotations aux provisions								GB						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*											GC	1 566					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions											GD						
	Autres charges (12)											GE	580			850			
			Total des charges d'exploitation (4) (II)									GF	1 168 105			1 027 228			
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									GG	33 176			7 230			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)									GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)									GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)											GJ	251 416			184 359			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)											GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)											GL							
	Reprises sur provisions et transferts de charges											GM							
	Différences positives de change											GN							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement											GO							
			Total des produits financiers (V)									GP	251 416			184 359			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*											GQ							
	Intérêts et charges assimilées (6)											GR	1 584			2 042			
	Différences négatives de change											GS							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement											GT							
			Total des charges financières (VI)									GU	1 584			2 042			
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									GV	249 832			182 316				
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									GW	283 008			189 546				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	526	1 554	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	526	1 554	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	7 628	20 095	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	7 628	20 095	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(7 102)	(18 540)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	8 940	1 454	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 453 224	1 220 371	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 186 257	1 050 819	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	266 967	169 552	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP	20 105	17 604
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)										A1	21 481	7 897
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A6		obligatoires	A9			A4			
				A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
	Contrôle URSSAF										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Régularisation dettes fiscales										7 628		
Régularisation compte client AN												220	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 287 165.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 178 221.77 Euros et dégageant un bénéfice de 266 966.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information au titre d'un événement post-clôture et sur la continuité d'exploitation :

La crise sanitaire liée au covid-19 constituent toujours un événement majeur de l'exercice. Elle n'a toutefois pas eu d'impact particulier sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

À la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause."

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Informations générales complémentaires

L'intégration fiscale, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

La société mère du groupe est la SAS Alain Toueix, au capital de 600 k€, dont le siège social est situé au 7 rue Jean Mermoz à Cournon.

La société a participé à une augmentation de capital au profit de sa société "OPTITEC" à hauteur de 64 000 euros (émission de 64 actions de 1 000 euros), suite au Procès Verbal du 26 novembre 2018 (décision de Monsieur Nicolas, Président non associé)

Les capitaux propres de la société OPTITEC s'élevant à 167 809 euros (au 31/12/2018), pour une valeur nette des titres au bilan de 899 000 euros, il a été décidé de faire une dépréciation complémentaire des titres de la société à hauteur de 497 000euros.

Valeur nette des titres de la société "OPTITEC" est de 206 553 euros au 31/12/2021.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	39 207		1 301
Terrains	136 828		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 072		
Installations générales agencements aménagements divers	90 197		
Matériel de transport	784 720		50 684
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 024		5 812
TOTAL	1 063 841		56 496
Autres participations	2 299 000		
Autres titres immobilisés	230		
Prêts, autres immobilisations financières	831		
TOTAL	2 300 061		
TOTAL GENERAL	3 403 110		57 796

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			40 508	40 508
Terrains			136 828	136 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 072	8 072
Installations générales agencements aménagements divers			90 197	90 197
Matériel de transport			835 404	835 404
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	515		49 321	49 321
TOTAL	515		1 119 822	1 119 822
Autres participations			2 299 000	2 299 000
Autres titres immobilisés			230	230
Prêts, autres immobilisations financières			831	831
TOTAL			2 300 061	2 300 061
TOTAL GENERAL	515		3 460 391	3 460 391

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	39 211	1 109		40 320
Terrains	108 952	1 140		110 093
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 348	160		16 508
Installations générales agencements aménagements divers	57 451	4 605		62 055
Matériel de transport	533 026	60 352		593 377
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 771	4 417	0	30 188
TOTAL	741 548	70 673	0	812 221
TOTAL GENERAL	780 758	71 782	0	852 541

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 109				
Terrains	1 140				
Instal.techniques matériel outillage indus.	160				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 605				
Matériel de transport	60 352				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 417				
TOTAL	70 673				
TOTAL GENERAL	71 782				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	831	831	
Clients douteux ou litigieux	3 869	0	3 869
Autres créances clients	179 347	179 347	
Personnel et comptes rattachés	173	173	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 363	15 363	
Divers état et autres collectivités publiques	10 323	10 323	
Groupe et associés	128 091	128 091	
Débiteurs divers	234	234	
Charges constatées d'avance	13 665	13 665	
TOTAL	351 896	348 027	3 869

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	91	91		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	207 734	35 211	172 523	
Fournisseurs et comptes rattachés	66 486	66 486		
Personnel et comptes rattachés	65 707	65 707		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 715	40 715		
Impôts sur les bénéfices	3 185	3 185		
Taxe sur la valeur ajoutée	57 377	57 377		
Autres impôts taxes et assimilés	6 708	6 708		
Groupe et associés	53 000	53 000		
Autres dettes	60	60		
TOTAL	501 062	328 539	172 523	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	68 835			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	25. 0000	25 000			25 000

En date du 31/12/2021, le capital de la SAS ALAIN TOUEIX est détenu à 100 % par la nouvelle société HOLDING TFBL (Holding passive).

Monsieur TOUEIX Alain a cédé sa part sociale, en date du 31/12/2019 (soit 1 part social, 0.01% du capital)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	30 240
Autres créances	10 323
Total	40 563

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 388
Dettes fiscales et sociales	86 823
Total	93 303

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 665
Total	13 665

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 530 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				181 026	181 026
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				122 601	122 601
- exercice				17 482	17 482
Total				140 083	140 083
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				1 485	1 485
Total				1 485	1 485

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	1 088
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	16 918
35 à 44 ans	21 à 30 ans	26 499
moins de 35 ans	plus de 30 ans	562
Engagement total		45 067

Hypothèses de calculs retenues**Indemnités de fin de carrière :**

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 0.75 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2021 s'élève à 45 067 €.

Il s'agit d'un engagement tous personnels confondus, y compris les dirigeants.

Cette somme ne fait pas l'objet d'une provision au 31 décembre 2021.

Information N-1 :

Taux d'actualisation 1.05 %